25-MAY-2011 2011-2161 Avis de modification : changement d'adresse

EMUL-"PLUS" NO 4

PYRETHRINE

COMMERCIAL

PRÊT À APPLIQUER

ÉLIMINE MOUCHES, MOUSTIQUES, MARINGOUINS, MOUCHERONS POUR LAITERIES, PORCHERIES, POULAILLERS ET ÉTABLES

GARANTIE:

Butoxyde de pipéronyle 1.0% PYRÉTHRINE......0.10%

NO. D'ENREGISTREMENT 22553 LOIS SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET 18L

Avis de modification

PLUS 9021-7993 INC

300, RUE CHAPEAU, SUITE 101 SAINT-HYACINTHE J2S 6V9 16265 Grand Rang St-Francois Saint-Hyacinthe QC

J2T 5H2
MODE D'EMPLOI: Agiter avant d'employer. Fermer les portes, fenêtres ainsi que toutes autres ouvertures et retirer les animaux des bâtiments avant l'application. Appliquer à l'aide d'un atomiseur (non thermique) ou d'une pompe manuelle à raison de 200ml/100 m³. Porter un masque ou un respirateur et des vêtements protecteurs. Garder l'endroit clos pendant 10-20 minutes après le traitement. Aérer abondamment avant le retour dans l'emplacement traité. Répéter au besoin. Lors de l'utilisation d'un atomiseur mécanique, le matériel doit être entretenu et manipulé selon le manuel d'instruction du manufacturier. Balayer les insectes morts.

NOTE: Faire le traitement avant ou après la traite seulement.

PRÉCAUTION: N'utiliser que lorsque la laiterie n'est pas en opération. Ne pas appliquer directement sur les aliments et le lait. Couvrir ou enlever les surfaces de préparation alimentaire, les ustensiles et instruments qui servent à la traite et à la préparation du lait. Éviter la contamination du fourrage et des auges. Après le traitement, laver les surfaces de préparation alimentaire, les ustensiles, avec de l'eau potable. Après vaporisation, laver toutes les sufaces qui ont été en contact avec le lait et rincer parfaitement avec de l'eau potable avant une nouvelle utilisation. Éviter de respirer le brouillard et le contact avec la peau, laver les mains après usage.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser sur les humains ou les animaux. Ne pas contaminer, ni entreposer au voisinage d'aliments de consommation humaine ou animale, d'abreuvoirs ou de litières. Garder dans le contenant d'origine au cours de l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, bien aéré. Ne pas contaminer le lait, les ustensiles servant à la traite, les cours d'eau, lacs, étangs ou toutes autres sources d'eau potable ou destinées à l'abreuvement du bétail. Ne pas utiliser là où l'on entrepose le matériel ou l'équiment d'apiculture. Toxique pour les poissons. Appliquer seulement lorsque la température est en-dessous de 32°C. Éteindre toute flamme tel qu'une veuilleuse.

PREMIERS SOINS: Si inhalation, Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si en contact avec la peau ou vêtements, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si dans les yeux, Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si ingérer, Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. \Box \Box

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique

ÉLIMINATION: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant so n élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. □ 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. □ □

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))